

CHARTRE ETHIQUE ET CONFORMITÉ

MESSAGE DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chers Collègues,

Arianespace s'appuie sur des valeurs et une éthique partagées par l'ensemble de ses collaborateurs.

Ainsi, tous les dirigeants et collaborateurs d'Arianespace se reconnaissent dans les valeurs de rigueur et d'intégrité qui animent l'entreprise depuis sa création. La Charte Ethique et Conformité formalise ces engagements.

Elle a pour vocation à nous aider à honorer la confiance que placent dans Arianespace ses clients, ses salariés, ses actionnaires, ses fournisseurs et l'ensemble de ses partenaires.

Avec des clients institutionnels et des opérateurs commerciaux dans plus de 40 pays, nous sommes soumis à une grande variété de législations, qu'il nous faut connaître et respecter. Au-delà du respect des lois, nous sommes conscients des responsabilités de l'entreprise vis-à-vis des Etats, de l'environnement, et des populations, et fiers d'apporter notre contribution.

Responsable vis-à-vis de la collectivité, l'entreprise l'est également vis-à-vis de ses salariés et de ses clients et fournisseurs. C'est le respect de principes tels que l'égalité de traitement ou la confidentialité des données qui fonde la confiance au sein de l'entreprise comme entre l'entreprise et ses partenaires.

L'intégrité de l'entreprise dépend de chacun d'entre nous, qu'il s'agisse de sauvegarder son patrimoine ou sa réputation, ou encore de garantir le respect de ses procédures internes. L'éthique et la conformité sont l'affaire de tous.

Pour être vivante et mise en œuvre dans la durée, cette Charte suppose des procédures et des contrôles internes. La démarche conformité qui sous-tend la Charte est donc indissociable de la démarche qualité mise en place en 2013 et que résume notre manuel qualité.

Adoptée au terme d'une large concertation, la Charte Ethique et Conformité s'enrichira au fil des expériences et des suggestions des collaborateurs de l'entreprise.

J'invite chacune et chacun d'entre vous à la décliner au quotidien et à la faire connaître à nos partenaires.



Stéphane ISRAËL
Président Directeur Général

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.

ARIANESPACE, UNE ENTREPRISE ENGAGÉE

1. RESPONSABILITÉS ENVERS LA SOCIÉTÉ DANS SON ENSEMBLE

1.1 Respect des lois en général

Opérateur spatial français, Ariespace se conforme aux prescriptions de la loi française sur les opérations spatiales (LOS) ainsi qu'à l'ensemble des traités internationaux, lois et règlements qui lui sont applicables, en France comme dans tous les pays où l'entreprise intervient.

1.2 Qualité et sécurité des activités

La qualité du service rendu et la sécurité de nos activités et installations sont au cœur de notre engagement professionnel et du succès d'Ariespace. Nous savons que notre développement à long terme nous impose de ne jamais privilégier un objectif commercial par rapport à un impératif sécuritaire ou réglementaire.

1.3 Contrôle administratif – Coopération avec les autorités

Ariespace est soumise à un strict contrôle technique et administratif de la part de l'Etat Français, exercé notamment par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et le Centre national d'études spatiales (CNES). Les autorisations administratives sans lesquelles la société ne pourrait pas exercer sa mission, et notamment les autorisations de lancement, sont subordonnées au complet respect des obligations qui lui incombent.

Ariespace coopère activement avec l'Agence spatiale européenne (ESA), le CNES, et l'ensemble des autorités administratives françaises, européennes et étrangères au service des intérêts généraux dont ces autorités ont la charge, et en particulier en matière d'accès à l'espace, de sécurité, d'environnement et de défense nationale.

1.4 Intégrité dans les relations

Nous sommes convaincus que la performance de notre entreprise est fondée sur notre intégrité et celle de nos partenaires. Ariespace respecte l'ensemble des conventions internationales et lois nationales relatives à la lutte contre la corruption en vigueur dans les pays où elle exerce son activité.

1.5 Législations import / export

Importatrice et exportatrice d'équipements et composants issus de nombreux pays, et dont certains sont à usage militaire ou à double usage, Ariespace respecte les règles et formalités en matière d'import/export, y compris la réglementation américaine ITAR (International Traffic in Arms Regulations).

1.6 Responsabilité environnementale

Conjointement à la réalisation de nos missions, nous avons mis en place une démarche rationnelle d'amélioration continue de nos performances environnementales, au sol comme en vol. Cette démarche, qui est l'affaire de tous, s'inscrit dans le cadre de la loi française sur les opérations spatiales. Notre implication dans ce domaine est retracée périodiquement dans notre Rapport Responsabilité sociale et environnementale et les certifications ISO 14001 et ISO 50001 pour nos activités opérationnelles en Guyane délivrées par des autorités externes attestent du bon déroulement de cette démarche volontaire.

ARIANESPACE, UN EMPLOYEUR RESPONSABLE

2. RESPONSABILITÉS ENVERS LE PERSONNEL

2.1 Cadre de travail

La qualité des services proposés depuis la création d'Ariespace et le succès de l'entreprise sont le fruit de l'engagement et de la compétence de l'ensemble des salariés. Portée par la conviction que ses collaborateurs constituent la principale richesse de l'entreprise, Ariespace met tout en œuvre pour favoriser l'implication de tous et permettre à chacun d'évoluer dans un cadre de travail propice à son épanouissement.

2.2 Protection des Personnes

La sauvegarde des personnes et la protection de la santé des salariés a toujours été une préoccupation essentielle d'Ariespace dans l'ensemble de ses opérations. Aujourd'hui comme hier, la santé et la sécurité au travail sont l'affaire de tous et font l'objet de contrôles administratifs stricts, notamment compte-tenu du classement Seveso II seuil haut de nos installations de lancement. Nous en sommes chacun responsables pour nous-mêmes et pour les autres.

2.3 Alertes aux risques psycho-sociaux

Un réseau d'alerte aux risques psycho-sociaux est disponible pour tous les salariés.

2.4 Vie privée et protection des données personnelles

Arianespace respecte les droits des personnes et les libertés individuelles et collectives de ses salariés. La vie privée de chacun est précieuse et Arianespace ne procède au recueil et au traitement de données personnelles que dans le strict cadre de la loi.

ARIANESPACE, UNE INTÉGRITÉ À PRÉSERVER

3. RESPONSABILITÉS ENVERS L'ENTREPRISE

3.1 Opérateur d'importance vitale

Arianespace est classée « opérateur d'importance vitale » pour la France et est le garant de l'accès indépendant de l'Europe à l'espace. Son intégrité doit être rigoureusement protégée contre les attaques de toutes sortes dont elle pourrait faire l'objet.

3.2 Locaux - Documents confidentiels

Son patrimoine technique et commercial est placé sous la protection de tous les salariés. Chacun s'astreint, en fonction de son niveau de responsabilité, à une rigoureuse vigilance.

Les officiers de sécurité, dont la liste figure sur l'intranet d'Arianespace, sont les garants du respect des consignes et procédures visant à assurer la sûreté de nos locaux et installations. Chacun se soumet à ces consignes et procédures. Les tiers ne peuvent accéder aux locaux et y circuler que sous la responsabilité d'un salarié d'Arianespace et dans le strict cadre des procédures en vigueur.

Les informations de l'entreprise, quel que soit leur support, sont utilisées, organisées et archivées dans le respect des procédures de confidentialité et de sécurité mises en place par l'entreprise, en fonction notamment de leur sensibilité, de leur pertinence et des obligations légales et réglementaires. Des procédures particulières s'appliquent aux informations et supports classifiés au regard du secret de la défense nationale ou ayant fait, pour toute autre raison, l'objet d'une classification par l'entreprise.

3.3 Systèmes d'information

La préservation de l'intégrité des systèmes d'information de l'entreprise est d'une importance primordiale. Ces systèmes ne peuvent être utilisés que dans le respect de la Charte Informatique.

3.4 Réputation de l'entreprise

Arianespace a su se construire une forte réputation, qui est notre capital à tous. Il nous appartient de protéger et développer cette réputation dans nos interactions quotidiennes avec nos partenaires, et notamment dans notre usage des communications électroniques, ceci conformément à notre Charte Informatique. Le Président Directeur Général ou toute personne dûment habilitée par lui s'exprime au nom de l'entreprise et toute demande d'information ou de commentaire public émanant de l'extérieur doit être relayée à la Direction de la Communication et de la Marque.

3.5 Loyauté / Conflits d'intérêts

Nos vies professionnelles et personnelles sont faites d'une diversité de rôles et de relations, qui sont autant de richesses. Cependant, nous n'oublions pas que, même en dehors de l'entreprise, nous continuons à détenir des informations de l'entreprise et à la représenter. Chacun est encouragé à signaler préventivement, pour ce qui le concerne, tout risque de conflit de loyauté ou d'intérêts qui pourrait porter atteinte à la réputation de la société ou compromettre l'intégrité de son patrimoine aux officiers de sécurité ou au Directeur juridique – éthique et conformité.

3.6 Qualité de l'information comptable et financière

La qualité de notre information comptable et financière est déterminante pour le pilotage de l'entreprise, pour le respect de nos obligations légales et fiscales et pour la certification annuelle de nos comptes par nos commissaires aux comptes. Chacun veille, à son niveau, à renseigner et à documenter les informations financières et comptables le concernant sans délai et de manière précise, transparente et complète.

ARIANESPACE, UN PARTENAIRE FIABLE ET EXIGEANT

4. RESPONSABILITÉS ENVERS LES PARTENAIRES DE L'ENTREPRISE

4.1 Engagements requis des partenaires

Nous attendons que notre exigence d'intégrité soit partagée par l'ensemble de nos partenaires. Nous les sensibilisons à notre Charte Ethique et Conformité et nous nous efforçons de leur faire souscrire et respecter les engagements correspondants.

4.2 Fiabilité

La qualité du service rendu à nos clients est fondée sur notre rigueur technique et notre honnêteté intellectuelle.

4.3 Traitement équitable. Cloisonnement des informations

Nous sommes amenés à travailler avec l'ensemble des opérateurs et industriels présents sur nos marchés, sans distinction aucune.

Nous traitons nos clients, fournisseurs et partenaires de manière équitable. Le calendrier des lancements est établi sur la base de critères objectifs dans le strict respect de nos obligations contractuelles et en toute impartialité.

Les informations qui nous sont communiquées par nos clients, fournisseurs et partenaires sont traitées de manière confidentielle et sont cloisonnées au sein de l'entreprise, en vertu de procédures strictes concernant l'accès aux données d'Arianespace (y compris les données sur réseau informatique de l'entreprise).

4.4 Concurrence loyale

Nous croyons aux vertus d'une concurrence loyale et nous nous conformons à l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires du droit de la concurrence visant à garantir le respect du principe de la liberté du commerce et de l'industrie au sein d'une économie de libre marché.

4.5 Cadeaux et invitations

Les cadeaux, invitations et autres gratifications ne sont donnés ou reçus que dans le but de consolider notre image de marque et d'entretenir des bonnes relations commerciales. Ils restent d'une nature et d'une valeur raisonnables et strictement liés à notre activité professionnelle. Une vigilance particulière est exercée dans les relations avec nos partenaires qui ont une nature d'autorités publiques ou d'entreprises publiques. En cas de doute, l'avis préalable du Directeur juridique – éthique et conformité sera requis.

4.6 Mécénat et sponsoring

Les actions de mécénat et de sponsoring sont préalablement approuvées par le Président Directeur Général. La politique définie par l'entreprise est de privilégier les actions liées à nos territoires d'implantation et d'action commerciale (notamment l'agglomération d'Evry et la Guyane) et à des dimensions éducatives au sens large.

UN ENGAGEMENT DE TOUS

5. MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE

Les principes de notre Charte Ethique et Conformité sont au cœur de l'engagement de l'entreprise. Chaque salarié se voit remettre un exemplaire de la Charte Ethique et Conformité. De plus, la Charte est disponible sur l'intranet et le site web de la société.

5.1 Formation

L'entreprise forme l'ensemble de ses personnels aux principes édictés dans la présente Charte.